



Rajouter le 2eme prenom a mon bebe

Par **chanel**, le **28/07/2011** à **23:16**

Bonjour,
Mon bebe a 13 mois et il porte qu'un seul prénom, j'aimerais lui rajouter encore 3 prénoms...Est ce que c'est possible?
Merci de vos reponses par avance.

Par **mimi493**, le **29/07/2011** à **04:26**

Article 60 du code civil
Toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de prénom. La demande est portée devant le juge aux affaires familiales à la requête de l'intéressé ou, s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, à la requête de son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut pareillement être décidée. Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis.
Il va donc falloir faire une requête au juge, conjointement avec l'autre parent et justifier d'un motif légitime pour ça